

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

Conseil de Communauté de communes

Extrait du registre des délibérations

Séance du 13 juin 2023

Conseillers en exercice : 38
Conseillers titulaires présents : 28
Pouvoirs : 10
Votants : 38

Date de convocation : 5 juin 2023
Date d'affichage : 6 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize juin à vingt heures, le Conseil de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts, en application des articles L. 5211-1 et L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle Horizon d'Ozoir-la-Ferrière, sous la Présidence de Monsieur Jean-François Oneto, Président.

Monsieur le Président passe la parole à Madame Christelle Gomes, responsable du secrétariat général de la communauté de communes qui procède à l'appel et constate que le quorum est atteint.

Etaient présents :

Monsieur ONETO Jean-François, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GARCIA ROBIN Jean-Paul, Madame FONTBONNE Anne-Laure, Monsieur DEBACKER Jean-Claude, Madame FLECK Christine, Madame GAIR Laurence, Madame BARNET Suzanne, Madame MELEARD Josyane, Monsieur GHOZLAND Cyril, Madame BOURLON Chantal, Monsieur SALMON Patrick, Madame MORELLI Marie-Laure, Monsieur MARCOUX Frédéric, Monsieur BARIANT Jean-Pierre, Monsieur BENSAT Malek, Monsieur WITTMAYER Bruno, Madame PALOMARES Aline, Madame COURTYTERA Véronique, Monsieur GREEN Alain, Madame LONY Eva, Monsieur KHALOUA Madani, Madame SPRUTTA-BOURGES Nathalie, Madame LENOIR Isabelle, Monsieur GIOVANNONI Patrick, Madame CAPIROSSI Pascale, Madame ROUEN Dominique, Monsieur DOARE Louis-Jean

Avaient donné pouvoir :

Monsieur PAPIN Michel à Monsieur DOARE Louis-Jean
Monsieur MONGIN Claude à Madame SPRUTTA-BOURGES Nathalie
Monsieur SCHMIT Benoît à Monsieur GAUTIER Laurent
Madame CADART Anne-Marie à Madame BOURLON Chantal
Monsieur VORDONIS Patrick à Monsieur SALMON Patrick
Madame BOURGUIGNON Valérie à Monsieur BARIANT Jean-Pierre
Monsieur BAKKER Hubert à Madame LONY Eva
Madame BADOZ-GRIFFOND Yvonne à Monsieur GARCIA ROBIN Jean-Paul
Monsieur BENOIT Dominique à Madame LENOIR Isabelle
Madame CHABANON-DEGUELLE Sophie à Madame ROUEN Dominique

Le Conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Christine Fleck, secrétaire de séance.

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

DELIBERATION N°021/2023

OBJET : COMMISSIONS INTERCOMMUNALES - MODIFICATION, NOUVELLE COMPOSITION

Le Conseil communautaire,

Entendu l'exposé de Monsieur Jean-François Oneto, Président, relatif à la désignation des membres siégeant au sein des commissions thématiques intercommunales :

Vu le Code général des impôts et notamment les articles L. 2121-22 et L.5211-1 et L. 5211-40-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral DRCL-BCCL-2009 n°179 du 24 novembre 2009 portant création de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts entre les communes de Férolles-Attilly, Gretz-Armainvilliers, Lésigny et Ozoir-la-Ferrière ;

Vu l'arrêté préfectoral DRCL-BCCCL-2012 n°128 en date du 31 octobre 2012 portant extension du périmètre de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts à la commune de Tournan-en-Brie ;

Vu l'arrêté préfectoral 2018/DRCL/BLI/37 en date du 20 avril 2018 portant modification des statuts de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts ;

Vu la délibération n°014/2020 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 créant onze commissions thématiques intercommunales ;

Vu la délibération n°039/2020 du Conseil communautaire en date du 16 juillet 2020 portant désignation des membres siégeant au sein de ces commissions ;

Vu le délibération n°043/2022 du Conseil communautaire en date du 18 octobre 2022 portant sur la mise à jour du règlement intérieur de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts ;

Vu la délibération n°001/2023 du Conseil communautaire en date du 16 mars 2023 qui a procédé à l'installation d'une nouvelle conseillère communautaire ;

Vu la délibération n°008/2023 du Conseil communautaire en date du 4 avril 2023 qui a procédé à l'installation d'un nouveau conseiller communautaire ;

Considérant qu'il convient de mettre à jour les noms des membres des commissions thématiques intercommunales ;

Considérant que les conseillers communautaires concernés et installés ont accepté de se suppléer aux élus démissionnaires au sein des commissions thématiques intercommunales ;

Considérant l'avis favorable à l'unanimité du Bureau communautaire en date du 30 mai 2023 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, et à l'unanimité,

- Approuve la composition des commissions thématiques intercommunales comme suit :

Transition prospective fiscale écologique et financière et	Juin 2023
	Laurent Gautier
	Cyril Ghozland
	Marie-Laure Morelli
	Nathalie Sprutta-Bourges
	Benoit Schmit
	Anne-Laure Fontbonne
Valérie Bourguignon	

Développement économique et emploi	Juin 2023
	Michel Papin
	Chantal Bourlon
	Fleck Christine
	Alain Green
	Dominique Benoit
	Anne-Laure Fontbonne
Malek Bensaiï	

Equipements sportifs	Juin 2023
	Christine Fleck
	Josyane Méléard
	Madani Khaloua
	Isabelle Lenoir
	Benoit Schmit
	Anne-Laure Fontbonne
Malek Bensaiï	

Culture	Juin 2023
	Laurence Gair
	Suzanne Barnet
	Josyane Méléard
	Isabelle Lenoir
	Pascale Capirossi
	Anne-Laure Fontbonne
Valérie Bourguignon	

Transports et liaisons douces	Juin 2023
	Claude Mongin
	Patrick Vordonis
	Jean-Claude Debacker
	Alain Green
	Sophie Chabanon-Deguella
	Anne-Laure Fontbonne
Malek Bensaiï	

- Dit que la composition des autres commissions thématiques intercommunales reste inchangée.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Ozoir-la-Ferrière, le 13 juin 2023

Le Président,
Jean-François Oneto



La secrétaire de séance,
Christine Fleck

